

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber: Le messenger suisse de France
Band: 8 (1962)
Heft: 2

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

buva grandement à éveiller le sens moderne de la nature et ainsi amena à la découverte du paysage suisse, de ses lacs et de ses montagnes. La suggestion d'associer la propagande touristique suisse à la commémoration de la naissance du grand philosophe genevois est due à M. Fell, directeur de l'Office touristique de Bienne. Cette idée rencontre le besoin internationalement grandissant de rendre au voyage son sens profond de repos, de détente et de culture.

L'ensemble des mesures de propagande de l'Office national suisse du Tourisme sont axées sur ce programme, dont M. Werner Kaempfen, directeur, a tracé les grandes lignes lors d'une conférence de presse. Parmi ces mesures de propagande figure une campagne de douze affiches, représentant des photographies de paysages suisses, dont l'île Saint-Pierre où séjourna Jean-Jacques Rousseau. Ces affiches, que l'on peut voir chez nous, sont surtout destinées à l'étranger.

M. Kaempfen profita de l'occasion pour relever l'importance qu'a le tourisme dans notre économie. M. Kaempfen donna les résultats provisoires pour 1961, — les résultats officiels ne seront connus qu'à la mi-février. D'après ces résultats provisoires, on a compté 30,2 millions de nuitées, ou 7 % de plus qu'en 1960. En 1937, on s'était contenté de 16 millions de nuitées, et l'on considérait alors le nombre de 25 millions comme une utopie. Cette utopie est devenue réalité depuis des années déjà, et la limite de trente millions, qui est maintenant atteinte, peut être marquée d'une pierre blanche dans les annales de notre tourisme. En fait, à ce chiffre de 30,2 millions de nuitées dans les hôtels ou autres établissements hospitaliers, il faut ajouter pour le moins 11,5 millions de nuitées dans les campings, les chalets, maisons de vacances, auberges de jeunesse, etc. Nos hôtes étrangers ont apporté dans le pays en 1960 un milliard 420 millions de francs. Pour 1961, ce chiffre doit atteindre près de 1.700.000.000 de francs. Si nous déduisons le montant des dépenses de nos compatriotes qui se rendent à l'étranger, et qui sont estimées à 700 millions de francs pour 1961 (575 millions en 1960), le solde actif en notre faveur s'élève approximativement à un milliard de francs et dépasse la valeur des exportations des produits chimico-pharmaceutiques, voire les exportations horlogères.

Depuis de nombreuses années déjà, le tourisme constitue le poste le plus élevé de l'actif de notre balance commerciale, laquelle accusait un solde passif de 2,7 millions de francs à fin novembre. C'est dire que, sans l'apport du tourisme, notre balance accuserait un solde passif beaucoup plus grand encore.

CONFERENCE SUR SWISSAIR

Dans un cycle de conférences organisées sur le thème « Zurich, métropole économique de la Suisse », par le parti radical de la Ville de Zurich, M. W. Berchtold, président de la direction de Swissair, a parlé le 16 janvier du rôle de notre compagnie aérienne nationale dans le domaine international. L'orateur rappela tout d'abord les efforts accomplis par Swissair pour passer de la propulsion à piston à la propulsion à réaction, et qui permettront à notre compagnie aérienne de se maintenir à un haut niveau dans la compétition internationale. Mais il convient de reconnaître que ce passage d'un type d'appareil à l'autre a obligé les compagnies aériennes à d'importants sacrifices. Et le développement du trafic n'a, d'autre part, pas répondu aux prévisions. Le coût de l'opération « réaction » a été élevé et a rendu plus compliqué encore l'entretien des appareils. Ces circonstances ont fait que les abaissements prévus de tarifs ont dû être retardés.

La compagnie aérienne scandinave Sas, avec laquelle Swissair a étroitement collaboré dans l'introduction d'avions à réaction, a connu bien des difficultés, mais celles-ci ont pu aujourd'hui être surmontées, et Swissair peut envisager avec confiance l'avenir qui s'ouvre devant elle. La livraison d'appareils Coronado a été retardée, et le producteur, la « Général dynamics corporation », a dû mettre à disposition, en lieu et place, deux Convair 840-m. L'introduction de ces avions sur les parcours d'Extrême-Orient a donné d'excellents résultats et provoqué un accroissement instantané du trafic. Swissair est convaincue que les appareils Coronado, qui pourront finalement être livrés au cours de cette année, se révéleront tout aussi sûrs et économiques que les Convair utilisés à titre de remplacement.

Un regard sur les activités de l'année 1961 révèle que les recettes n'ont pas atteint le niveau prévu. On note même un certain recul par suite du retard dans la livraison des appareils Coronado. En revanche, la gestion des appareils à réaction a été satisfaisante, particulièrement sur le parcours Atlantique. L'introduction de trois DC-8 a permis d'accroître de 80 % l'offre de places sur cette ligne de Swissair.

Si le nombre des passagers s'est accru de 35 %, les chiffres se rapportant au fret ont, eux, diminué.

Pour terminer, l'orateur qualifia de particulièrement dangereuse la tentative de concentration du trafic aérien intercontinental dans les grands centres, comme Londres, Paris, Francfort et Rome, qui pourrait signifier l'exclusion de ce trafic des compagnies des petits pays.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messenger Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : NF 10

IMPRIMEUR : A. COUSSLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 98.147 — Dépôt légal : 1-1962 - N^o 81/1962

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messenger » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris, 7^e